

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Du 3 au 10 décembre 2026

ENSEMBLE, IMPOSONS LE RESPECT !

FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Ce que dit FO :

Pas de prise en charge sans personnels administratifs.

Les personnels administratifs sont des agents indispensables au bon fonctionnement des établissements relevant du sanitaire, du social ou du médico-social. Sans eux, il n'y aurait ni accueil, ni admission, ni gestion des carrières, ni élaboration des budgets, ni gestion de la formation, ni de secrétariat médical ou de direction, ...

Pour FO, ces personnels doivent être reconnus pour le travail qu'ils réalisent au quotidien et ne sont certainement pas superflus ni en trop grand nombre, comme pourraient le faire entendre certains acteurs politiques.

Voter FO en 2026, c'est soutenir :

Les rémunérations

- **FO exige** le versement du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) à tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière.

À travail égal, salaire égal !

FO dénonce :

Une smicardisation devenue désormais la règle. Pour preuve : la grille C1 qui, par son indice de début, serait rémunérée en dessous du SMIC sans l'indemnité différentielle. La rémunération d'un Adjoint Administratif progresse de seulement 100 € bruts par mois au-dessus du SMIC après... 15 ans de carrière : c'est inacceptable !

Les compétences demandées aux personnels administratifs par les chefs d'établissements augmentent, mais sans reconnaissance réelle des qualifications, des compétences, de l'expérience et des responsabilités !

FO revendique :

- Une augmentation de la valeur du point d'indice de 32 % (compensation de l'inflation) ;
- L'ouverture de négociations pour la refonte totale des grilles indiciaires ;
- Que toutes les primes soient intégrées dans le traitement de base ;
- Que les astreintes soient rémunérées et récupérées.

FO s'oppose à l'instauration de primes au mérite et condamne toutes formes de primes sectorielles, parcellaires ou à géométrie variable, qui affaiblissent les collectifs de travail.

Les parcours et la carrière

De plus en plus d'administratifs sont recrutés au grade d'adjoint administratif, alors qu'ils détiennent pour la grande majorité le baccalauréat, voire un diplôme de niveau bac +2 ou licence. Ils effectuent des tâches en pleine autonomie avec notamment des prises d'initiative.

- **FO estime** qu'une réforme structurelle de la filière administrative est devenue nécessaire afin de reconnaître les qualifications, les compétences, les diplômes et les métiers de ces personnels essentiels au bon fonctionnement des établissements.
- **FO réaffirme** donc que le recrutement doit correspondre au niveau réel des responsabilités et du niveau de diplôme, justifiant dans bien des cas un classement en catégorie B, voire en catégorie A.
- **FO dénonce** les blocages dans les avancements et revendique un déroulement de carrière linéaire sans examen professionnel. Cependant, dans l'attente d'obtenir un déroulement de carrière linéaire, et vis-à-vis de l'existant, **FO revendique** une forte augmentation des ratios promus/promouvables :
- **40 %** pour les adjoints administratifs ;
- **30 %** pour les adjoints administratifs 2ème classe, les AMA de classe normale, les adjoints des cadres de classe normale, les ARM, AMA et adjoints des cadres de classe supérieure.
- **FO revendique** également, lors d'un changement de grade, le retour à un passage d'échelon à échelon, et non plus un simple passage à l'indice égal ou immédiatement supérieur.
- **FO revendique** la création d'un grade spécifique pour les ARM, distinct de celui des AMA, notamment pour ne pas défavoriser l'un ou l'autre à l'occasion du passage en classe exceptionnelle.

Formation

- **FO revendique** que les préparations aux concours soient renforcées et intégralement réalisées sur le temps de travail effectif, et non sur le temps personnel.
- **FO exige** également que toutes facilités soient données aux agents pour l'accès à la formation, notamment pour les personnels de catégories C (souvent les plus pénalisés) et que les établissements assurent les remplacements nécessaires.

Les conditions de travail

- **FO dénonce** les insuffisances d'effectifs ayant pour effet immédiat de générer une pression constante, dégradant de fait les conditions de travail des agents administratifs.

De plus, dans de nombreux établissements, la polyvalence imposée et le manque de moyens aggravent encore ces conditions, notamment dans les structures de petite taille où l'absence d'un agent peut désorganiser totalement le service.

- **FO exige** les recrutements nécessaires, en nombre et de qualité, pour répondre aux besoins des établissements, seule garantie d'une amélioration des conditions de travail.

Pour FO, les revendications des personnels administratifs, ont toujours été une priorité. Elles font partie intégrante des combats portés par FO.

Pour FO, la santé passe aussi par l'administration !

La Force du **COLLECTIF**,
la Voix de **CHACUN**

Du 3 au 10 décembre,
je vote FO !



FO Santé

Avec vous, Partout, Pour tous !

